

TARIFS des formations

Les tarifs incluent les frais pédagogiques, la remise de supports pédagogiques et de documentation, les pauses café pour les formations d'une journée.
Toute formation commencée est due en entier.

Communes de - de 1000 habitants
1 journée* 80 € / 1 demi-journée 40€

Communes de 1000 à 2500 habitants
1 journée* 125 € / 1 demi-journée 60€

Communes de 2501 à 5000 habitants
Communauté de communes (ou syndicat) de 20001 à 50000 habitants
1 journée* 160 € / 1 demi-journée 78€

Communes de + de 5000 habitants
Communauté de communes/d'agglomération (ou syndicat) + de 50000 hab
1 journée* 195 € / 1 demi-journée 94€

Collectivités non-adhérentes (hors syndicats) : + 30% du tarif normal

*** Le déjeuner est en sus pour les formations d'une journée.**

La possibilité est offerte à l'élu de prendre en charge les frais de repas à titre personnel
(forfait 18 euros).

Dans ce cas, seul le coût pédagogique est facturé à la commune.

Modalités d'inscription

Il vous suffit de cliquer sur le titre de chacun des thèmes proposés. Vous aurez ainsi le détail de chaque formation avec **le bulletin d'inscription** à remplir et à renvoyer par courriel n.poupard@amf49.fr